

11 juil 2008 -11:25

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juillet 2008](#)

Plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains

Approbation du plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains

Approbation du plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains

Sur proposition de M. Jo Vandeurzen, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a approuvé le plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains. Le plan d'action fait le bilan de la politique menée par le gouvernement depuis l'instauration de la Cellule interdépartementale de coordination de la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains. Il détermine également les accents importants et les projets qui devraient être développés au cours des prochaines années.

Le plan prévoit en outre une série d'engagements à court et long termes. A court terme, le plan entend poursuivre le rôle de pionnier international de la Belgique dans l'approche de la lutte contre la traite des êtres humains. A long terme, le plan vise à diminuer la demande sociale générant certaines formes de traite des êtres humains et à désapprouver toute forme d'exploitation de personnes.

Le plan contient des projets préventifs et répressifs. Il prête également attention à l'aide aux victimes et à l'information du public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe